CHEF.F.E. DE SERVICE ADJOINT.E. EN CHARGE DES TERRITOIRES		
Pôle /Direction/Service	Pôle solidarité – Direction de l'Enfance et de la Famille – service des crèches	
Classification	Filière : administrative Catégorie et cadre d'emplois : A – attaché territorial Lieu d'affection : Bobigny Fonction d'encadrement : oui Prime + NBI : RIFSEEP A7-1 et NBI encadrement de 25 points Quotité de travail : 100% Tous nos postes sont handi-accessibles	
Environnement du poste de travail	Direction de l'Enfance et de la famille Service : des crèches Bureau : Cellule/pôle/secteur : secteur territoires Composition de l'équipe : 7 A 3 B 3 C	
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : le.la Chef.f.e de service des crèches	
Moyens mis à disposition	Véhicules de service	
Raison d'être	Le.la Chef.f.e de service adjoint.e en charge des territoires met en œuvre les objectifs stratégiques et opérationnels du service des crèches dans son champ de compétence dans le cadre du Projet Educatif des Crèches Départementales et de la convention cadre de la CAF et du département sur le financement des crèches départementales au travers de la Prestation de Service Unique. Ainsi il/elle est chargé.e d'encadrer : • Les crèches Départementales, • Les 6 responsables de groupement de crèches (RGC, susceptible d'évoluer à 7), • Les 3 assistant.es de groupement de crèches, • Les 3 secrétaires de groupement de crèche. Chaque groupement est chargé de l'encadrement de proximité d'une dizaine de chef.f.e.s d'établissements petite enfance et du suivi de l'activité des crèches.	
Missions:	Au sein du service des crèches, il.elle contribue à la mise en œuvre des orientations de la direction de l'enfance et de la famille, participe au comité de direction élargi de la DEF et met en œuvre la transversalité au sein du service Il.elle assure l'encadrement de son secteur, coordonne et garantit la cohérence d'intervention de chaque groupement de crèches et s'appuie sur l'expertise du médecin référent et du.de la diététicien.ne pour coordonner les interventions. Il.elle veille à l'ajustement de la réponse des établissements aux besoins de la population dans le cadre de la généralisation de l'accueil à temps diversifié. Il.elle partage la responsabilité de la mise en œuvre des orientations de la convention cadre avec la CAF, notamment accompagne la démarche de gestion avec les RGC autour des objectifs de taux d'admission et d'occupation des crèches. Il.elle s'attache à garantir la qualité de la prise en charge et la sécurité des enfants accueillis et veille à la qualité des relations entre les parents et les professionnel.les.	

Dans le cadre du Projet Educatif des Crèches Départementales, il.elle s'assure de l'élaboration par chaque crèche d'un Projet d'Etablissement et à la mise en place de conseils d'établissement, en référence aux recommandations du code de la famille (décrets d'août 2000, février 2007 et juin 2010. II.elle accompagne la valorisation des actions et des projets menés par territoire. Dans le cadre de la territorialisation du pôle solidarité, il.elle favorise la collaboration et la réflexion avec les services départementaux chargés de contribuer au bon développement, à l'éveil, à la protection des enfants et à l'accompagnement à la parentalité (PMI, Observatoire Départemental des violences faites aux femmes, ASE, Service Social, Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques, Direction de la culture, du patrimoine et des

loisirs etc.) II.elle soutient les RGC dans la mise en œuvre du partenariat local.

Compétences

Relationnelles et managériales

Savoir assurer un management de proximité auprès des équipes.

Savoir mobiliser les compétences de chacun des cadres et animer une équipe.

Savoir négocier et travailler dans la concertation.

Capacité à travailler en pluridisciplinarité, et en dynamique de projet.

Organisationnelles / stratégiques

Savoir diffuser de l'information de manière ascendante, descendante, transversale, en interne et en externe.

Savoir piloter faire conduire un projet, un groupe de réflexion ou de production.

Savoir solliciter l'intervention des services compétents et/ou développer un réseau.

Savoir diffuser de l'information de manière ascendante, descendante, transversale, en interne et en externe.

Techniques

Disposer de connaissances juridiques et administratives.

Connaître le cadre règlementaire, les enjeux et les évolutions en matière de petite enfance.

Savoir procéder à des analyses, des synthèses, des évaluations sur la base d'indicateurs.

Disposer d'un esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse.

Savoir utiliser les outils bureautiques et les logiciels metier.			
Niveau d'études : Niveau II			
Diplômes requis : Master 2			
Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire Souhaitée(s) Requise(s)			
Caractéristiques principales liées au poste			
 ☐ Horaires spécifiques ☐ Permis de conduire obligatoire ☐ Déplacements province et étranger ☑ Astreintes: 1 fois par mois, astreinte du service du lundi 18h au lundi suivant 8h30. (Téléphonique avec déplacement possible) 	Logement de fonction Vaccins obligatoires Port d'une tenue de travail obligatoire		

Le Département, Collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toutes missions relevant de son cadre d'emplois au-delà de la présente fiche de poste